



Note introductive sur l'appel à propositions

**« L'innovation sociale numérique
comme moteur d'accélération du
développement durable et
inclusif »**

Wehubit

Table des matières

1	À propos de Wehubit.....	3
2	Mise à l'échelle de l'innovation sociale numérique	4
2.1	Digitalisation.....	4
2.2	Innovation	4
2.3	Transposition à plus grande échelle	6
3	Portefeuilles pays d'Enabel	7
3.1	Bénin	7
3.2	Burkina Faso.....	8
3.3	Burundi.....	9
3.4	République Démocratique du Congo.....	9
3.5	Guinée.....	10
3.6	Mali	10
3.7	Maroc.....	11
3.8	Mozambique	11
3.9	Niger.....	12
3.10	Rwanda	13
3.11	Sénégal.....	13
3.12	Tanzanie.....	14
3.13	Ouganda.....	14
4	Initiative « Gouvernance des données pour l'Afrique ».....	15
5	Principaux objectifs de l'appel à propositions.....	17
5.1	Objectifs généraux et spécifiques de l'appel à propositions	17
5.2	Thèmes et principes transversaux	17

1 À propos de Wehubit

Wehubit est le programme phare d'Enabel sur **l'innovation sociale numérique** (ISN). Ce programme vise à stimuler l'innovation sociale numérique en tant que vecteur pour accélérer le développement inclusif et durable, réduire les inégalités et autonomiser les personnes dans les pays partenaires d'Enabel.

Wehubit appuie une sélection de projets qui ont recours aux technologies numériques pour explorer **de nouveaux moyens de relever les défis liés au développement** et qui ciblent spécifiquement la phase **de mise à l'échelle/réplication** des innovations sociales numériques. Cela signifie que les solutions proposées doivent avoir déjà franchi les premières étapes de l'idéation, du prototypage et de l'expérimentation, et avoir fait l'objet d'au moins une étude de cas réussie, de préférence dans le ou les pays où elles doivent être mises en œuvre.

Wehubit appuie :

- des projets qui mettent à l'échelle des solutions numériques existantes afin d'élargir leur déploiement et de les rendre plus disponibles, abordables et performantes ;
- des projets qui reproduisent des solutions numériques éprouvées dans d'autres contextes (secteurs, régions...).

Nous soutenons ces projets en leur fournissant **des conseils et une expertise dédiés** pendant leur parcours de mise à l'échelle et en fournissant **des fonds**.

En outre, **l'apprentissage** représente une priorité du programme Wehubit. Wehubit utilise les données collectées auprès de ces projets partenaires à des fins de recherche, d'analyse et de documentation des meilleures pratiques et leçons apprises. Tout le matériel produit dans ce cadre est disponible gratuitement dans la section [e-library](#) du [site web de Wehubit](#).

Par ailleurs, dans l'optique de partager les enseignements tirés des projets partenaires, de produire des connaissances et de renforcer les synergies entre les partenaires et au sein de la communauté de l'innovation sociale numérique, Wehubit facilite son **Réseau d'échange de connaissances** (Knowledge Exchange Network - KEN), qui rassemble des organisations partenaires et des expert-es d'Enabel et d'ailleurs. Les membres du KEN participent fréquemment à des réunions de divers formats (événements communautaires, ateliers thématiques...) en vue d'échanger les meilleures pratiques et de discuter des opportunités de partenariat, de sorte à partager leurs capacités.

2 Mise à l'échelle de l'innovation sociale numérique

2.1 Digitalisation

Ces cinq dernières années, la digitalisation n'a cessé de s'intégrer à tous les aspects de notre vie. Outre les avancées technologiques « prévisibles », la crise de la COVID-19, bien que tragique sur le plan sanitaire, social et économique, s'est révélée être un catalyseur de l'innovation et de la transformation numérique des sociétés du monde entier.

Ainsi, un changement de paradigme entre la seconde moitié des années 2010 et aujourd'hui semble approprié pour le secteur du développement international/des partenariats. Un changement qui nous fait évoluer d'une conception de l'innovation numérique en tant que moyen de tirer parti du développement à une interprétation de celle-ci comme un élément crucial pour garantir un développement approprié dans un monde numérisé. En d'autres termes, l'innovation numérique dans son ensemble (et pas seulement la digitalisation) est la force motrice d'un développement durable et inclusif à long terme.

Malgré la persistance de fractures numériques, les cinq dernières années ont connu une hausse considérable du nombre d'utilisateurs et utilisatrices d'internet en Afrique subsaharienne, atteignant 30 % de la population totale grâce à une croissance à deux chiffres en points de pourcentage depuis 2018. Il va sans dire que l'accès à internet crée des possibilités d'innovation numérique et offre une multitude d'opportunités socioéconomiques et sociales.

En effet, l'intégration croissante du monde virtuel s'accompagne également d'un certain nombre de risques (et d'opportunités) pour les individus, les organisations, les gouvernements et les sociétés dans leur ensemble. Les défis liés à la fracture numérique (en termes de genre), à la consommation énergétique/au changement climatique, à la cybersécurité, aux fake news, aux cadres juridiques appropriés, à l'interopérabilité et aux préoccupations en matière de confidentialité des données se multiplient en parallèle.

2.2 Innovation

Le programme et le fonds Wehubit visent à accélérer l'adoption et la mise à l'échelle des innovations sociales numériques. Wehubit qualifie les innovations de « nouvelles solutions ayant la capacité transformatrice d'accélérer l'impact », ce qui correspond à la définition de l'[IDIA](#).

Wehubit adhère aux trois critères suivants pour vérifier si une solution peut être considérée comme une innovation ou non. Une innovation doit être :

- nouvelle ou inédite dans le contexte spécifique, et, à tout le moins « nouvelle » ou « inédite » pour les utilisateur·rices finaux·ales visé·es ;
- mise en œuvre ; les solutions doivent au moins avoir été testées et pilotées. Les concepts ou idées non testés auparavant ne sont pas (encore) considérés comme des innovations ;
- offrir un potentiel d'impact à plus grande échelle ; Wehubit recherche des solutions innovantes qui peuvent être reproduites et qui ont un potentiel d'impact à plus grande échelle.

Même en tenant compte de ces trois critères, l'innovation demeure un concept relatif. La réponse à la question « S'agit-il d'une innovation ? » se résume rarement à un simple oui ou non. Dans la plupart des cas, une chose peut être plus ou moins innovante dans un certain contexte. En conséquence, Wehubit analysera le caractère novateur d'une solution, qui couvre tout un spectre allant des innovations progressives aux innovations plus révolutionnaires (dites de rupture) ou radicales. En tant que programme et fonds d'innovation dédié, Wehubit accordera la priorité aux innovations de rupture. Mais comment alors les différencier des innovations progressives ?

Les innovations progressives représentent l'optimisation et le développement ultérieur de produits, services ou processus existants. Elles ont pour objectif et avantages l'optimisation de l'expérience utilisateur·rices, la réduction des coûts, le repositionnement, ainsi que l'adaptation à de nouveaux marchés ou de nouvelles conditions. Pour leur part, les innovations radicales ou de rupture tendent à remplacer des idées, produits, services ou processus existants. Elles sont considérées comme très différentes, voire révolutionnaires. Pour savoir si une innovation est radicale ou progressive, il faut l'examiner du point de vue de l'utilisateur·rice final·e visé·e (dans le contexte spécifique).

Quelques différences essentielles entre l'innovation de rupture et l'innovation progressive :

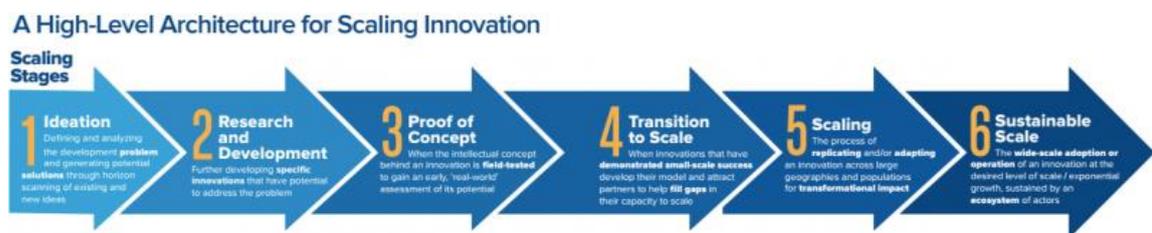
- Risques et incertitude : l'innovation de rupture implique généralement des risques et une incertitude plus élevés que l'innovation progressive, car elle sous-entend l'exploration de nouveaux domaines, l'expérimentation d'idées non éprouvées et la gestion de défis imprévus.
- Impact : l'innovation de rupture est susceptible d'avoir un impact plus significatif (intentionnel ou non) et remet en question les structures et systèmes en place.

- Temps et ressources : l'innovation de rupture nécessite généralement plus de temps et de ressources que l'innovation progressive.

Enfin, l'innovation ne doit pas se réduire à un simple outcome (une application mobile, un service innovant, un nouveau modèle d'entreprise, etc.), mais avant tout à un processus. Par essence, l'innovation a trait au processus d'expérimentation et d'apprentissage, qui génère de nouvelles connaissances et idées tout au long du parcours, de l'idée à l'atteinte d'un impact significatif. Wehubit se positionne en tant que partenaire de confiance tout au long de ce parcours d'innovation, afin de contribuer à l'atténuation des risques du processus et de maximiser les chances d'atteindre un impact à grande échelle.

2.3 Transposition à plus grande échelle

Comme précédemment mentionné, Wehubit nourrit l'ambition spécifique de mettre à l'échelle les innovations sociales numériques. Il existe différentes façons de visualiser un



processus de maturité de l'innovation, mais nous aimons suggérer le cadre développé par les institutions de premier plan que sont l'IDIA et l'OCDE, qui se réfère à 6 « étapes de la mise à l'échelle » tout au long d'un processus d'innovation.

Ces différentes étapes (adoptées par l'IDIA) sont présentées de manière linéaire, mais, en réalité, le processus est souvent itératif et désordonné. Au fur et à mesure que les innovations franchissent les étapes de la mise à l'échelle, elles gagnent en « maturité » et l'on acquiert davantage de connaissances sur leurs efficacité et impact potentiel.

Dans une version plus simplifiée, ces étapes de mise à l'échelle peuvent être ramenées à :

L'innovation à un stade précoce (précision du problème, idéation, recherche et développement) : dans la phase initiale, le parcours d'innovation débute par l'identification d'un problème, l'émergence d'idées créatives et la conduite d'une recherche et d'un développement rigoureux. Cette phase jette les bases de solutions potentielles, en favorisant une compréhension approfondie du contexte du problème et des possibilités de changement. Elle se caractérise par l'exploration d'idées novatrices et la formulation de concepts initiaux, jetant les bases d'un développement futur.

Test et itération (développement d'une 'proof of concept' et test) : au fur et à mesure de la progression de l'innovation, elle entre dans une phase dynamique de test et d'itération. Une 'proof of concept' est élaborée pour valider la faisabilité et la fonctionnalité de l'idée. Les tests exposent l'innovation à des conditions réelles, ce qui facilite la collecte d'un précieux feedback des utilisateur·rices.

Transition vers une plus grande échelle et mise à l'échelle proprement dite (accroissement de l'impact des innovations réussies à petite échelle) : les innovations fructueuses au terme de la phase de test s'engagent sur la voie d'un impact plus large. La transition vers une plus grande échelle implique une planification stratégique de la manière d'étendre la portée et l'efficacité de l'innovation. La mise à l'échelle proprement dite implique des efforts délibérés pour reproduire les outcomes fructueux dans des contextes plus larges, en amplifiant les avantages et en relevant les défis liés à l'évolutivité. Une mise à l'échelle durable requiert une approche holistique qui prend en compte des facteurs tels que l'affectation des ressources, l'engagement des parties prenantes et l'adaptabilité à des environnements diversifiés.

Le présent appel à propositions et Wehubit en général cherchent à identifier les innovations qui sont **en transition vers la mise à l'échelle**. Cela signifie que les solutions proposées doivent avoir déjà franchi les premières étapes de l'idéation, du prototypage et de l'expérimentation, et avoir fait l'objet d'au moins une étude de cas réussie, de préférence dans le ou les pays où elles doivent être mises en œuvre.

3 Portefeuilles pays d'Enabel

Dans le cadre de cet appel à propositions, l'alignement et la pertinence du projet pour le portefeuille pays respectif d'Enabel constituent un critère majeur. Les portefeuilles pays d'Enabel peuvent grandement varier d'un pays à l'autre. Vous trouverez ci-dessous, pour chacun des 13 pays partenaires africains de la Coopération belge au développement, un bref résumé des thématiques spécifiques de la coopération bilatérale pour les années à venir. Au cours du processus de sélection, il sera important de démontrer comment votre projet peut constituer une valeur ajoutée par rapport au portefeuille du pays concerné.

3.1 Bénin

L'objectif général du programme de coopération au développement 2023-2028 d'Enabel au Bénin est de **renforcer la résilience des populations vulnérables, notamment les**

jeunes et les femmes, ce qui permettra un développement humain durable au Bénin. Au cours des cinq prochaines années, Enabel Bénin travaillera sur les quatre priorités clés suivantes :

- 1) Renforcer la résilience de la population béninoise face aux chocs climatiques, alimentaires et économiques en **développant une agriculture durable.**
- 2) Contribuer au développement durable des ports en **améliorant l'environnement et le travail décent au Port de Cotonou.**
- 3) Améliorer l'accès à des **services de grande qualité en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs.**
- 4) Maintenir un **environnement sécurisé** propice au développement en renforçant la confiance et les liens entre la police et la population locale.

3.2 Burkina Faso

L'objectif général du programme de coopération au développement 2023-2027 d'Enabel au Burkina Faso est de **renforcer la résilience socioéconomique, l'accès aux services de base et la cohésion sociale des populations vulnérables, notamment les femmes, les jeunes et les personnes marginalisées, au Burkina Faso.** L'objectif spécifique est de permettre aux acteurs et aux communautés à l'échelon local de faire face aux chocs, de s'adapter et d'innover en exploitant leur potentiel pour promouvoir un développement inclusif, équitable et durable dans un climat de paix. Au cours des cinq prochaines années, Enabel Burkina Faso travaillera sur les quatre priorités clés suivantes :

- 1) Contribuer à l'autonomisation socioéconomique des communautés - les jeunes, les femmes, les personnes déplacées et les groupes vulnérables en particulier - par une **meilleure intégration dans les filières agricoles et de l'économie verte.**
- 2) Accroître **l'accès inclusif, équitable et durable à des services sociaux de base de qualité, flexibles et innovants.**
- 3) Soutenir la prévention et la gestion des conflits **en encourageant le dialogue par le biais de forums qui plaident en faveur d'une coexistence pacifique et de mécanismes de gestion des conflits qui renforcent la cohésion sociale.**
- 4) Améliorer la gouvernance locale en **aidant la communauté à prendre part à une gouvernance transparente, participative et inclusive qui stimule la collaboration entre les parties prenantes locales.**

Le Burkina Faso est l'un des quatre pays faisant partie du portefeuille climatique d'Enabel. L'objectif général de ce portefeuille est d'améliorer la gestion intégrée des ressources

naturelles et de restaurer durablement les écosystèmes naturels du Sahel dans la lutte contre la désertification et les conséquences négatives du changement climatique afin de renforcer la résilience des populations sahéniennes en situation de vulnérabilité. Les innovations liées à cet objectif seront prises en compte.

3.3 Burundi

L'objectif général du programme de coopération au développement 2024-2028 d'Enabel au Burundi est de **contribuer au développement d'une société burundaise inclusive et résiliente aux pressions climatiques et socioéconomiques**. L'objectif spécifique est d'améliorer les conditions de vie et le bien-être, notamment ceux des adolescent-es, des jeunes, des filles et des femmes, des ménages ruraux et des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays. À partir de 2024, Enabel Burundi s'engagera à travailler sur les priorités clés suivantes pour les cinq prochaines années :

- 1) Améliorer la santé et l'enseignement postprimaire en **accroissant l'accès à des services de santé de qualité**, notamment pour les groupes vulnérables, et **l'accès à une éducation de qualité pour les adolescent-es - et les filles en particulier** - qui renforce la santé sexuelle et reproductive.
- 2) Créer des emplois dans l'économie verte en **accroissant l'accès aux opportunités d'insertion professionnelle dans les secteurs productifs de l'économie verte** pour les jeunes, et notamment les jeunes femmes et les groupes vulnérables.
- 3) Accroître l'accès à de meilleures conditions de vie pour les ménages des zones rurales grâce au **développement de systèmes alimentaires locaux durables** qui respectent l'environnement et la biodiversité.
- 4) Renforcer la participation des citoyen-nes, en particulier des jeunes et des jeunes femmes, pour **renforcer la gestion des affaires publiques et des ressources**.

3.4 République Démocratique du Congo

L'objectif général du programme de coopération au développement 2023-2027 d'Enabel en RDC est de **contribuer à l'amélioration structurelle et durable des conditions de vie des personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté en favorisant leur résilience et leur autonomie**. Au cours des quatre prochaines années, Enabel RDC se concentrera sur les priorités suivantes :

- 1) Développer le potentiel de la jeunesse congolaise en offrant aux jeunes, et notamment aux jeunes filles et femmes, **un avenir dans la formation et l'intégration socioéconomique ainsi que dans l'épanouissement socioculturel.**
- 2) Améliorer l'accès aux services sociaux de base en **favorisant la protection sociale à travers l'éducation et la santé.**
- 3) Lutter contre l'insécurité alimentaire et améliorer les conditions de vie et les revenus grâce à **une agriculture durable.**
- 4) Appuyer la consolidation de la démocratie et de l'État de droit en **renforçant la gouvernance, en défendant et en respectant les droits humains.**

3.5 Guinée

L'objectif général du programme de coopération au développement 2023-2027 d'Enabel en Guinée est **de renforcer la résilience économique, sociale et environnementale des populations vulnérables, notamment les jeunes et les femmes, pour permettre un développement humain durable en Guinée.** Au cours des quatre prochaines années, Enabel Guinée se concentrera sur les priorités suivantes :

- 1) Renforcer la résilience de la population guinéenne face aux chocs climatiques, alimentaires et économiques **grâce au développement agricole durable.**
- 2) Renforcer la résilience économique des jeunes et des femmes, en tant qu'employé·es et entrepreneur·es, **en soutenant le développement de leur employabilité, la professionnalisation de leurs services et en renforçant l'adoption d'emplois décents.**
- 3) Contribuer à l'autonomisation des femmes et des filles, y compris les survivantes de violences sexistes, **en améliorant l'accès à des services de santé de qualité et en défendant le leadership féminin et les droits en matière de santé sexuelle et reproductive.**

3.6 Mali

Le Mali est l'un des quatre pays faisant partie du portefeuille climatique d'Enabel. L'objectif général de ce portefeuille est d'améliorer la gestion intégrée des ressources naturelles et de restaurer durablement les écosystèmes naturels du Sahel dans la lutte contre la désertification et les conséquences négatives du changement climatique afin de renforcer la résilience des populations sahéniennes en situation de vulnérabilité. Les innovations liées à cet objectif seront prises en compte.

3.7 Maroc

L'objectif général du programme de coopération au développement 2023-2028 d'Enabel au Maroc est de **contribuer au développement socioéconomique inclusif et durable du Maroc**. Au cours des cinq prochaines années, Enabel Maroc se concentrera sur les deux priorités suivantes :

- 1) Accroître l'inclusion économique des femmes et des jeunes sur le marché du travail national en **améliorant leurs compétences (non techniques, entrepreneuriales et professionnelles) et en apportant un appui à l'emploi et à l'entrepreneuriat**.
- 2) Améliorer l'attractivité et la qualité du travail et des conditions pour les travailleurs et les travailleuses **en soutenant la formalisation progressive du secteur informel, en renforçant les normes et les droits fondamentaux, en améliorant l'accès à la protection sociale et en renforçant le dialogue social**.

3.8 Mozambique

L'objectif général du programme de coopération au développement 2023-2028 d'Enabel au Mozambique est de **soutenir et renforcer institutionnellement le Mozambique dans sa transition inclusive vers une économie résiliente au climat et à faible émission de carbone, en accordant une attention toute particulière aux communautés vulnérables dans les zones rurales et urbaines**. Au cours des cinq prochaines années, Enabel Mozambique se concentrera sur les priorités suivantes :

- 1) Renforcer la résilience climatique et la transition énergétique juste en **consolidant le gouvernement mozambicain, les autorités locales, les communautés et la société civile afin d'améliorer la formulation, l'adoption et la mise en œuvre de politiques et d'initiatives fondées sur des données probantes**.
- 2) Accroître l'anticipation des risques (pertes et dommages) en **consolidant le gouvernement mozambicain, les autorités locales, les communautés et la société civile afin de concevoir, financer et mettre en œuvre des plans et des budgets orientés vers la résilience climatique et la réduction des émissions de carbone, fondés sur des données probantes**.

- 3) Améliorer l'accès à des services énergétiques publics durables et propres, en particulier dans les zones non raccordées au réseau, en **tirant des enseignements des infrastructures et interventions existantes, en testant des innovations et des modèles d'entreprise innovants, en encourageant l'implication du secteur privé et en facilitant des investissements supplémentaires dans la fourniture d'énergies renouvelables.**
- 4) Améliorer la durabilité des systèmes d'approvisionnement en eau potable et **d'irrigation solaire résilients** au changement climatique dans les zones rurales grâce à un engagement et un appui appropriés des districts, des provinces, du secteur privé et des communautés locales.
- 5) Appuyer le gouvernement mozambicain et les acteurs concernés impliqués dans le système de gestion des déchets municipaux au niveau local pour **mettre en œuvre le programme national de gestion durable des déchets et promouvoir une économie circulaire dans des municipalités sélectionnées et au niveau national.**

Renforcer les capacités des acteurs publics mozambicains, ainsi que celles des jeunes, des femmes et des organisations de la société civile, à promouvoir une action climatique ambitieuse et à mobiliser des financements climat pour la mise en œuvre des plans climatiques du pays en **soutenant la production de connaissances, les études et l'assistance technique dans le secteur.**

3.9 Niger

L'objectif général du programme de coopération au développement 2022-2026 d'Enabel au Niger est d'**appuyer la gouvernance du pays au profit de toutes les populations et des populations vulnérables en particulier.** Au cours des trois prochaines années, Enabel Niger se concentrera sur les priorités suivantes :

- 1) Améliorer la protection sociale de la population nigérienne en **accroissant l'accès inclusif à des services sociaux de base de qualité dans les domaines de l'enseignement et des soins de santé, y compris la santé et les droits sexuels et reproductifs.**
- 2) Atteindre la sécurité alimentaire, une plus grande résilience et des revenus plus élevés grâce au **développement durable des filières agricoles et bétail, l'entrepreneuriat et la création d'emplois pour les jeunes.**
- 3) Renforcer la confiance des populations dans les structures étatiques et dynamiser l'économie en **développant la paix et la sécurité à Torodi.**

Le Niger est l'un des quatre pays faisant partie du portefeuille climatique d'Enabel. L'objectif général de ce portefeuille est d'améliorer la gestion intégrée des ressources naturelles et de restaurer durablement les écosystèmes naturels du Sahel dans la lutte contre la désertification et les conséquences négatives du changement climatique afin de renforcer la résilience des populations sahéliennes en situation de vulnérabilité. Les innovations liées à cet objectif seront prises en compte.

3.10 Rwanda

L'objectif général du programme de coopération au développement 2024-2029 d'Enabel au Rwanda sera d'appuyer le Rwanda dans sa transformation **en un État-providence bien gouverné, résilient au changement climatique et inclusif**. Au cours des années à venir, Enabel Rwanda se concentrera sur les priorités suivantes :

- 1) Santé. **Renforcer l'accès à des soins de santé de qualité**, en mettant l'accent sur la santé sexuelle et reproductive, et la lutte contre la violence sexiste.
- 2) Agriculture. **Renforcer l'accès et la consommation d'aliments de qualité pour la population urbaine croissante**, en développant des filières agricoles durables, résilientes et inclusives au sein d'un environnement propice à la transformation du système alimentaire.
- 3) Urbanisation. **Développer des villes satellites durables et attrayantes en améliorant les conditions de vie de leur population**, en particulier les plus vulnérables, en générant un écosystème socioéconomique et environnemental inclusif et à l'épreuve du climat.

3.11 Sénégal

L'objectif général du programme de coopération au développement 2024-2029 d'Enabel au Sénégal est d'**améliorer les perspectives socioéconomiques durables et inclusives des jeunes femmes et hommes à des fins de développement humain au Sénégal**. Au cours des cinq prochaines années, Enabel Sénégal se concentrera sur les priorités suivantes :

- 1) Appuyer la **sécurité alimentaire durable**, la résilience socioéconomique et la lutte contre le changement climatique dans la région du Sine Saloum.
- 2) Renforcer l'**État-providence** en soutenant le système de soins de santé pour les femmes, les jeunes et les enfants.

- 3) Partager les **connaissances** et les **compétences** pour appuyer la gouvernance dans les deux secteurs susmentionnés.

Le Sénégal est l'un des quatre pays faisant partie du portefeuille climatique d'Enabel. L'objectif général de ce portefeuille est d'améliorer la gestion intégrée des ressources naturelles et de restaurer durablement les écosystèmes naturels du Sahel dans la lutte contre la désertification et les conséquences négatives du changement climatique afin de renforcer la résilience des populations sahéliennes en situation de vulnérabilité. Les innovations liées à cet objectif seront prises en compte.

3.12 Tanzanie

L'objectif général du programme de coopération au développement 2023-2027 d'Enabel en Tanzanie est de **doter les jeunes, et en particulier les jeunes femmes, des moyens de s'épanouir dans un environnement protecteur et égalitaire, d'acquérir une éducation et des compétences, et de trouver un emploi décent dans la région de Kigoma**. Au cours des cinq prochaines années, Enabel Tanzanie se concentrera sur les priorités suivantes :

- 1) Renforcer l'autonomie des jeunes vulnérables, et des filles en particulier, en **facilitant l'accès à un enseignement secondaire et des formations de qualité, et en les aidant à les achever**.
- 2) Accroître les possibilités d'emplois décents et plus verts pour les jeunes grâce au **développement des compétences, à la promotion de l'entrepreneuriat et à l'appui au développement des entreprises**.
- 3) S'attaquer aux normes sociales discriminatoires et aux obstacles structurels auxquels les filles et les jeunes femmes sont confrontées au sein de leur famille, de leur communauté et dans les sphères éducatives et professionnelles, en **apportant un appui à un environnement protecteur et égalitaire**.

3.13 Ouganda

L'objectif général du programme de coopération au développement 2023-2028 d'Enabel en Ouganda est de **faire des jeunes et des femmes en Ouganda des citoyen·nes actif·ves et économiquement indépendant·es au sein d'une société durable qui respecte les droits humains et garantit des services de base de qualité**. Au cours des cinq prochaines années, Enabel Ouganda se concentrera sur les priorités suivantes :

- 1) **Améliorer l'accès à des compétences de grande qualité pour les jeunes**, en particulier les jeunes femmes, afin qu'ils et elles puissent trouver des emplois décents ou des possibilités d'entrepreneuriat dans l'agriculture et l'économie verte et durable.
- 2) Garantir le droit à une éducation et à des soins de santé sûrs et de qualité, en particulier pour les **groupes vulnérables**, en 1) améliorant l'accès à un **enseignement secondaire inférieur de qualité** et en contribuant à l'achèvement de celui-ci, 2) en formant du personnel de santé non universitaire et en améliorant la capacité des méso-structures des centres de santé et des hôpitaux et 3) en partageant les capacités des autorités locales et des communautés en vue d'améliorer la gestion et l'administration des services sociaux.

4 Initiative « Gouvernance des données pour l'Afrique »

Le programme Wehubit 2.0 contribue en partie à un nouveau projet financé par l'UE qui vise à appuyer le développement d'une économie de données centrée sur l'humain en Afrique. Le projet, baptisé Initiative « Gouvernance des données pour l'Afrique », nourrit trois objectifs :

- Objectif spécifique 1 : Des politiques et réglementations globales et harmonisées sur les données personnelles et non personnelles ;
- Objectif spécifique 2 : Tirer parti de l'utilisation des données et des flux de données transfrontaliers pour créer de la valeur et inspirer les réglementations dans des secteurs sélectionnés ;
- Objectif spécifique 3 : Renforcer les partenariats pour des investissements dans des infrastructures de données vertes et sécurisées, encouragés par le mécanisme d'investissement numérique (*Digital Investment Facility* - DIF).

Enabel, par le biais de son programme Wehubit 2.0, s'est positionnée comme l'une des agences d'exécution de l'Objectif spécifique 2 de cette Initiative. Les activités d'Enabel dans le cadre de l'Initiative se concentreront sur l'identification et l'appui à des innovations sociales numériques basées sur les données, en collaboration avec l'Agence de

développement estonienne (ESTDEV) et l'Institut finlandais de gestion publique (HAUS). Le soutien apporté aux projets sélectionnés prend la forme d'une **subvention** (mêmes paramètres), d'un partage des capacités sur un thème spécifique, d'une expertise technique, de l'identification d'opportunités d'investissement/de partenariat, etc.

À cet égard, le présent appel à propositions de Wehubit 2.0 vise également à identifier **2 projets au maximum** qui sont en mesure de répondre à la fois aux objectifs des portefeuilles pays d'Enabel et, plus important encore, aux objectifs de l'Initiative « Gouvernance des données pour l'Afrique ».

En termes de contenu, ces deux propositions doivent :

- contribuer à créer/augmenter/consolider la disponibilité et/ou la qualité des flux de **données transfrontaliers** (c'est-à-dire dans au moins 2 pays) en termes de traitement de sujets de société (tels que le changement climatique, les inégalités socioéconomiques, l'e-santé, la migration, la préservation de la biodiversité, l'e-gouvernance, l'agriculture, le travail/l'emploi, l'éducation, le fossé numérique urbain/rural, l'inégalité de genre, les villes intelligentes, l'inclusion financière, etc.) ;
- se concentrer sur la possibilité accrue pour les parties prenantes concernées de recourir à des **données** et de les gérer dans l'optique de relever les défis précités ;
- [EN OPTION] être proposé par au moins 1 acteur public : ministère, agence, institution académique, etc.

Lorsque vous remplirez les formulaires de candidature, il vous sera demandé d'indiquer explicitement si vous considérez que votre proposition répond aux objectifs de l'Initiative « Gouvernance des données pour l'Afrique ». Veuillez noter que votre proposition ne sera pas exclue de la shortlist de Wehubit 2.0 si le jury estime qu'elle ne s'inscrit pas dans le cadre de l'Initiative « Gouvernance des données pour l'Afrique ». De plus amples informations sur cette Initiative sont disponibles dans les cadres orange inclus dans les lignes directrices relatives à l'appel à propositions.

5 Principaux objectifs de l'appel à propositions

5.1 Objectifs généraux et spécifiques de l'appel à propositions

L'**objectif général** de cet appel à propositions est d'accroître l'utilisation et l'accès aux solutions numériques comme moyen d'accélérer le développement inclusif et durable, de réduire les inégalités et d'autonomiser les personnes dans les pays partenaires d'Enabel.

L'**objectif spécifique** de l'appel à propositions est de soutenir les portefeuilles bilatéraux d'Enabel dans les pays partenaires participants afin d'atteindre ses objectifs en transposant à plus grande échelle un certain nombre d'innovations sociales numériques évolutives dans les pays respectifs.

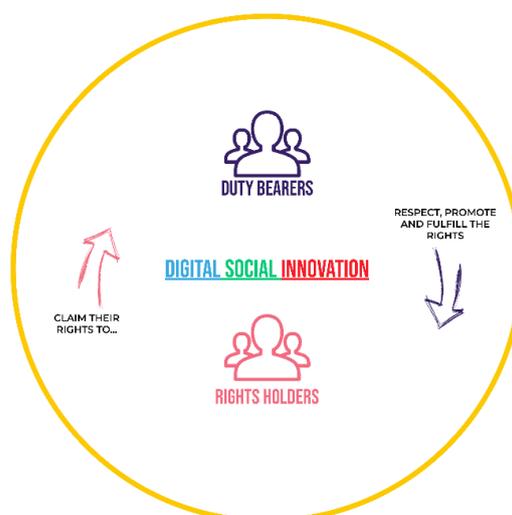
Le groupe cible de cet appel à propositions, ce sont les organisations du **secteur public et à but non lucratif** (ONG, associations, entrepreneur-es sociaux-ales à but non lucratif...) qui souhaitent mettre à l'échelle et/ou reproduire leurs solutions numériques en rapport avec le sujet du présent appel.

5.2 Thèmes et principes transversaux

Un certain nombre de thèmes et de principes inspirent et gouvernent le programme Wehubit.

Avant toute chose, nous considérons l'**approche fondée sur les droits humains (HRBA)** comme fondamentale pour notre action, en ce sens qu'elle vise à développer la capacité des porteurs de devoirs (autorités) à respecter leurs obligations et à encourager les titulaires de droits (citoyen·nes) à revendiquer leurs droits. Les innovations sociales numériques que nous soutenons sont mises en œuvre par la société civile ou des institutions publiques.

Lorsque nous recevons une proposition, nous évaluons dans quelle mesure la solution proposée améliorera le respect des droits, la dynamique entre les titulaires de droits et les



porteurs de devoirs, leurs capacités respectives à exercer leurs rôles ; dans quelle mesure le projet prend en compte les groupes vulnérables, et s'il veille à réduire les inégalités en matière de droits ou à ne pas en créer de nouvelles.

Plus précisément, Wehubit accorde une attention toute particulière à la **fracture numérique entre les genres**, qui fait référence à la disparité entre les hommes et les femmes en matière d'accès et d'utilisation des technologies numériques, comme l'internet et les appareils numériques. Cette fracture peut résulter de divers facteurs, notamment d'un accès limité aux technologies, d'une littératie numérique plus faible chez les femmes et de normes culturelles ou sociétales qui découragent ou limitent l'implication des femmes dans les outils numériques et les plateformes en ligne.

L'impact de l'innovation numérique sur **l'environnement et le climat** revêt également de l'importance pour nous. La digitalisation exerce un double impact sur l'environnement. Le volet positif est qu'elle permet d'améliorer l'efficacité, de réduire les émissions et de faciliter le contrôle environnemental. A contrario, elle contribue par ailleurs au volume de déchets électroniques, à la consommation énergétique, à l'extraction de ressources et à la surconsommation. Il est dès lors essentiel d'équilibrer ces effets.



Wehubit adhère également aux **neuf principes du développement numérique**. Ces derniers guident la conception et la mise en œuvre de solutions numériques dans les projets de développement. Ils mettent l'accent sur la conception centrée sur l'utilisateur·rice, l'évolutivité, la durabilité, la prise de décisions fondée sur des données, l'ouverture, la confidentialité et la sécurité, la collaboration et l'adaptabilité. Ces principes visent à renforcer l'efficacité et l'utilisation éthique des technologies numériques dans les efforts de développement.

De plus amples informations sur ces principes sont disponibles sur <https://digitalprinciples.org/>.

Ces thèmes et principes serviront de guide pour évaluer plusieurs éléments du paragraphe 2.4 du formulaire de candidature du premier tour (Annexe A1) et du paragraphe 2.5 du formulaire de candidature du second tour (Annexe A2).